



**KORIAN**

*Le soin à cœur*

Assemblée générale mixte

**15 juin 2023**

**Comet Bourse - Paris**

**JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

**MOT DE BIENVENUE**

# Agenda

- 01 Ouverture de l'Assemblée générale 2023
- 02 Rapport d'activité de la Directrice générale
- 03 Résultats financiers 2022
- 04 Travaux du Conseil d'administration et de ses Comités
- 05 Rapports des Commissaires aux comptes
- 06 Réponses aux questions des actionnaires
- 07 Présentation et vote des résolutions
- 08 Mot de clôture



01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE 2023

# **JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

# Formalités d'ouverture

Présentation des intervenants



**SUR SCÈNE**

**Jean-Pierre Duprieu**

Président du Conseil  
d'administration

**Sophie Boissard**

Directrice générale

**Philippe Garin**

Directeur financier Groupe

**Amandine Daviet**

Secrétaire générale Groupe

# Formalités d'ouverture

## Constitution du Bureau



### Président

**Jean-Pierre Duprieu**

Président du Conseil d'administration

### Secrétaire de l'Assemblée

**Amandine Daviet**

Secrétaire Générale Groupe

### Scrutateurs

**1<sup>er</sup> scrutateur**

**Société Predica**

représentée par Florence Barjou

**2<sup>ème</sup> scrutateur**

**Société Holding Malakoff Humanis**

représentée par Anne Ramon

# Formalités d'ouverture

Présentation des Commissaires aux comptes



## **Cabinet MAZARS**

représenté par Anne Veaute

## **Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES**

représenté par Anne Herbein

Anne Herbein interviendra en qualité  
de représentante du collège  
des Commissaires aux comptes  
pour la présente Assemblée générale



# Formalités d'ouverture

Rappel du calendrier de l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2023



# Formalités d'ouverture

Constatation de la régularité de l'Assemblée générale et dépôt des pièces



**Constatation**  
de la régularité  
de l'Assemblée générale  
- Quorum provisoire

---

**Dépôt**  
des pièces sur le bureau  
de l'Assemblée générale

**JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

**DISCOURS INTRODUCTIF**



**20 ANS  
DU GROUPE**

A solid teal-colored horizontal bar spans the top left portion of the page.

02

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

# **SOPHIE BOISSARD**

Directrice générale

# **DANS UN ENVIRONNEMENT CHAHUTÉ, L'ANNÉE 2022 A TÉMOIGNÉ À NOUVEAU DE L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES ET DE LA BONNE TENUE DES OPÉRATIONS**





# LA CRISE DES FOSSOYEURS : DES ACCUSATIONS GRAVES PORTÉES CONTRE UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR

## 1 Des accusations graves...

- Soupçons de maltraitance
- Malversations financières présumées

## 2 Suivies d'une quasi-faillite de l'opérateur concerné...

- Renouveau complet de l'équipe dirigeante
- Conciliation puis sauvegarde
- Changement des pratiques comptables et dépréciation d'actifs
- Recapitalisation massive en cours menée par la CDC

## 3 Et d'une réaction forte des pouvoirs publics pour rétablir la confiance dans le secteur

- Renforcement des obligations de transparence
- Programme d'inspections des établissements
- Mise en place d'une certification qualité HAS
- Charte d'engagement signée par la profession





# LA RÉACTION DE KORIAN PENDANT LA CRISE : PRIVILÉGIER LA TRANSPARENCE ET LE DIALOGUE

## FAMILLES / RÉSIDENTS

- Réunions des conseils de vie sociale et des familles
- Renforcement de la ligne d'écoute interne
- Publication volontaire d'indicateurs de qualité par établissement
- Dialogue régulier avec le conseil des parties prenantes

## POUVOIRS PUBLICS

- 110 contrôles déjà réalisés en 2022 & 61 en 2023 (vs 7 en 2021) par les agences régionales de santé (ARS)
- Évaluation HAS : à date, 147 audits planifiés les 4 prochaines années par les ARS, avec une bonne préparation assurée par la certification ISO 9001

## MARCHÉS

- Comptes 2022 : Confirmation de la valorisation des actifs immobiliers et des pratiques comptables appliquées par la Société
- Dans un contexte général de resserrement des conditions de crédit

# LES CHIFFRES CLÉS 2022

## FEUILLE DE ROUTE ESG 2023

ISO 9001

**68%**

LANCÉS EN 2019  
29% EN DEC 21

SALARIÉS DANS DES  
PROGRAMMES DE FORMATION  
QUALIFIANTE

**x 3**

DEPUIS 2019  
~6 800 SALARIÉS

ANCIENNETÉ MOYENNE  
DES SALARIÉS

**7,3 ANS**

VS 6,7 ANS EN 2019

## OPÉRATIONS

PERSONNES PRISES  
EN CHARGES EN 2022

**810 000**

+ 25% VS 2021

NET PROMOTER  
SCORE

**36**

VS 34 EN 2021

TAUX D'OCCUPATION  
DES MAISONS DE RETRAITE

**+ 2,3 pts**

87,8 pts Déc. 2022  
VS 85,5 pts Déc. 2021

## FINANCIER

CROISSANCE ORGANIQUE

**+ 6,2%**

VS 5,9% EN 2021

MARGE D'EBITDA  
(HORS. IFRS16)

**13,4%**

VS 13,9% EN 2021

CASH FLOW  
LIBRE OPERATIONNEL      LEVIER  
FINANCIER

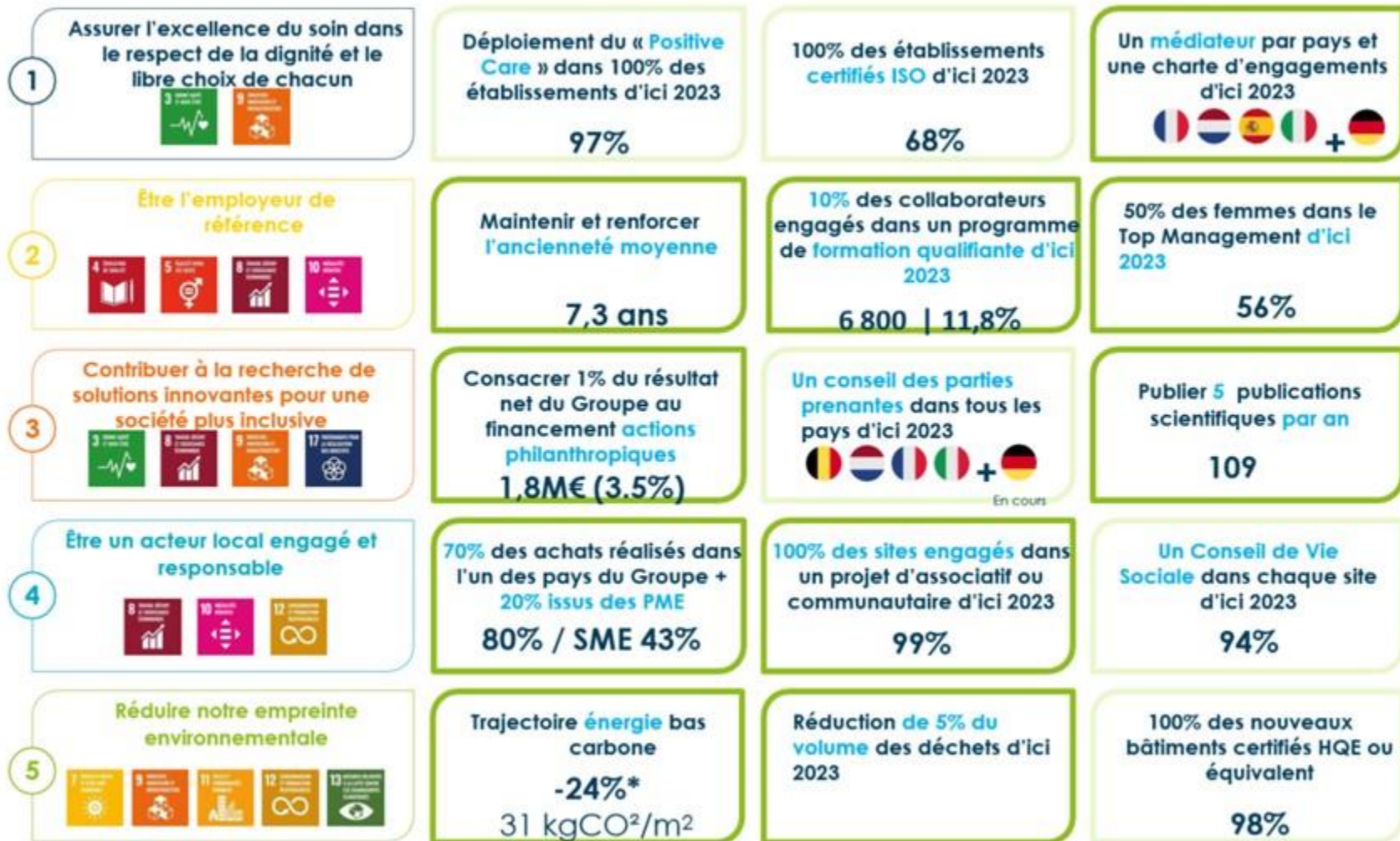
**371 M€**

+ 55% VS 2021

**3,7 x**

AVEC 55% DE LTV

# LA PLUPART DES OBJECTIFS DE LA FEUILLE DE ROUTE ESG 2019-2023 SONT DÉJÀ ATTEINTS



# INVESTISSEMENT SANS PRÉCEDENT DANS LA FORMATION DIPLÔMANTE ET LA PARTICIPATION DES COLLABORATEURS



1

## UNE ENTREPRISE APPRENANTE



**6 800**  
X3 VS 2019

PERSONNES ENGAGÉES DANS UN  
PROGRAMME DE FORMATION QUALIFIANTE

**125 DIPLÔMES DIFFÉRENTS**

2

## PROMOTION DE LA PARTICIPATION



**9 250** SALARIÉS  
(15%) 2,8% DU CAPITAL DÉTENU  
PAR LES SALARIÉS

**Korus**  
Korian's Employee  
Share Ownership Plan 2022

# ACHEVEMENT D'UN IMPORTANT CYCLE DE RÉNOVATION ET DE MODERNISATION



## MAISONS DE RETRAITE MÉDICALISÉES

≈ **38%**

du réseau repositionné  
depuis 2016



## ÉTABLISSEMENTS & SERVICES DE SANTÉ

≈ **50%**

du réseau restructuré  
depuis 2016



## DOMICILE & HABITAT ALTERNATIF

**100% des actifs  
ont moins de 10 ans**

# 3,6 MDS€ D'INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU RÉALISÉS SUR LA PÉRIODE 2019-22

**Après le Soin à Cœur (2019-2023),  
notre nouveau projet d'entreprise**

**À vos côtés**

**pour franchir un nouveau cap,  
dans la réponse au défi majeur  
des fragilités**

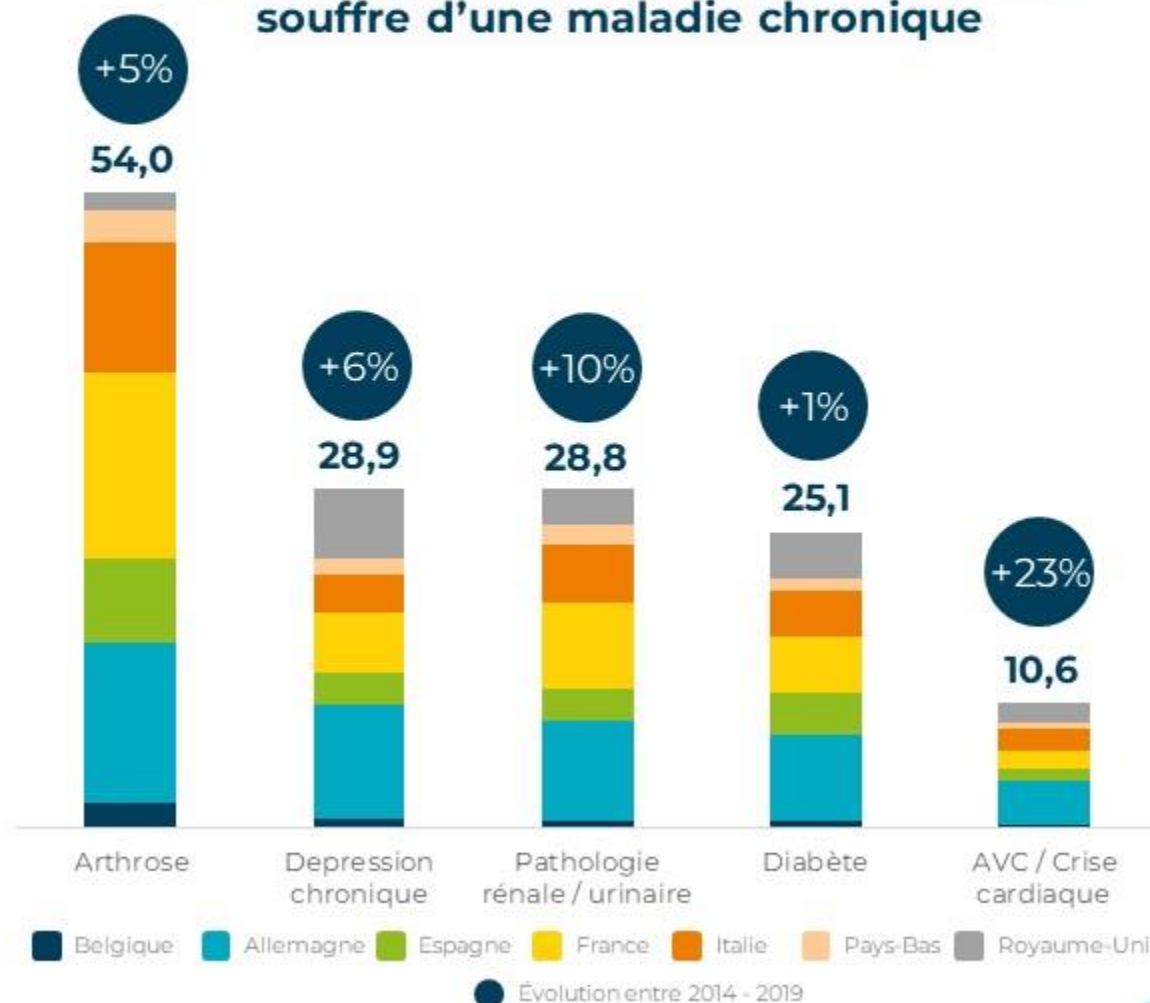
# LES BESOINS DE SOIN VONT AUGMENTER MASSIVEMENT DANS LA PROCHAINE DÉCENNIE

## Les maladies chroniques, un défi de santé publique majeur

- 1** 2 milliards de personnes affectées dans le monde / 3 décès sur 4
- 2** Une prévalence accrue en raison d'une augmentation de l'âge moyen de la population et des habitudes de vie
- 3** Miser sur la prévention et l'accompagnement de proximité pour limiter l'impact

La demande pour des soins de faible et de moyenne intensité devrait croître d'au moins 30% d'ici 2030

Plus de 35% de la population européenne souffre d'une maladie chronique



Source : Eurostat

# « À VOS CÔTÉS », UN NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE

À vos côtés



RENFORCER LES  
FONDAMENTAUX MÉTIERS



ACCOMPAGNER LE VIRAGE  
VERS LE DOMICILE



CONTRUIRE UN PACTE  
DE CONFIANCE DURABLE

MAISONS  
DE RETRAITE  
MEDICALISÉES

ÉTABLISSEMENTS  
& SERVICES  
DE SANTE

DOMICILE  
& HABITAT  
ALTERNATIF



>1,5 M  
RÉSIDENTS/  
PATIENTS



700  
BASSINS DE VIE





# RENFORCER LES FONDAMENTAUX MÉTIERS



Investir dans les  
**parcours  
diplômants**  
d'entreprise pour  
répondre à la pénurie  
de soignants



Accélérer  
la **digitalisation**  
et le pilotage par  
les données pour une  
meilleure qualité  
de la prise en charge



Développer des  
**filières médicales  
spécialisées**  
pour la prévention  
des troubles cognitifs,  
le traitement  
des troubles  
de l'humeur  
et la rééducation



# ACCOMPAGNER LE VIRAGE VERS LE DOMICILE

1



## DÉVELOPPER NOTRE OFFRE DE SERVICE À DOMICILE

- Habitat partagé
- Soins à domicile

2



## DÉVELOPPER LE RÔLE DES MAISONS DE RETRAITE DANS LES SÉJOURS DE RÉPIT ET L'APPUI AUX AIDANTS

3



## ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT AMBULATOIRE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

**DOUBLER NOS CAPACITÉS D'ACCOMPAGNEMENT D'ICI À 2026**

(en particulier dans les zones de désertification médicale)

**800 000 PATIENTS → 1,5 M**



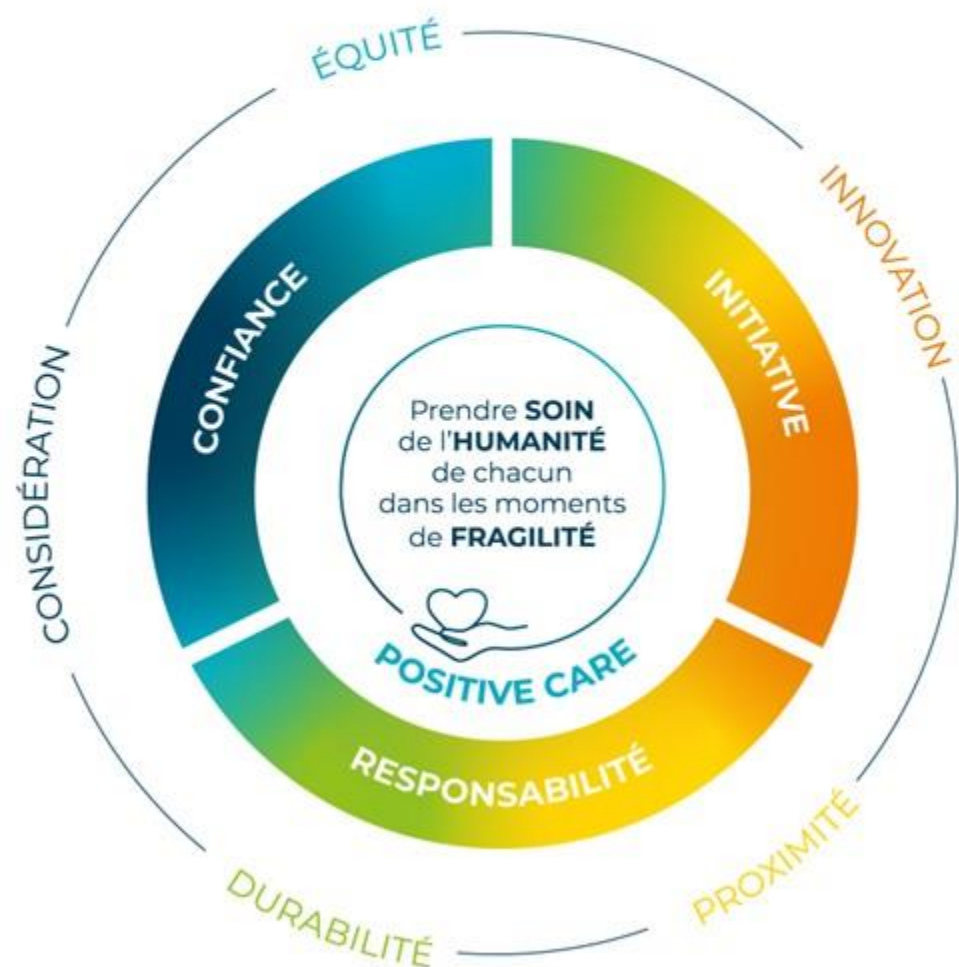
# CONSTRUIRE UN PACTE DE CONFIANCE AVEC NOS PARTIES PRENANTES AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

- Une nouvelle raison d'être pour notre communauté

« PRENDRE SOIN DE L'HUMANITÉ DE CHACUN DANS LES MOMENTS DE FRAGILITÉ »

- 5 engagements
- 10 initiatives concrètes
- 1 Comité de Mission, pour nourrir le dialogue et suivre nos engagements

**ADOPTION DE LA QUALITÉ D'ENTREPRISE À MISSION**



# DES INITIATIVES CONCRÈTES QUI BÉNÉFICIENT À TOUTES LES PARTIES PRENANTES

10 initiatives

CONSIDÉRATION



Positive Care



Conseil et orientation



Solidarité et soutien social pour les collaborateurs



La santé des salariés

ÉQUITÉ



Formation et promotion professionnelle



Partage de la valeur

DURABILITÉ



Empreinte carbone liée aux énergies

PROXIMITÉ



Achats locaux et inclusifs

INNOVATION



Innovations technologiques



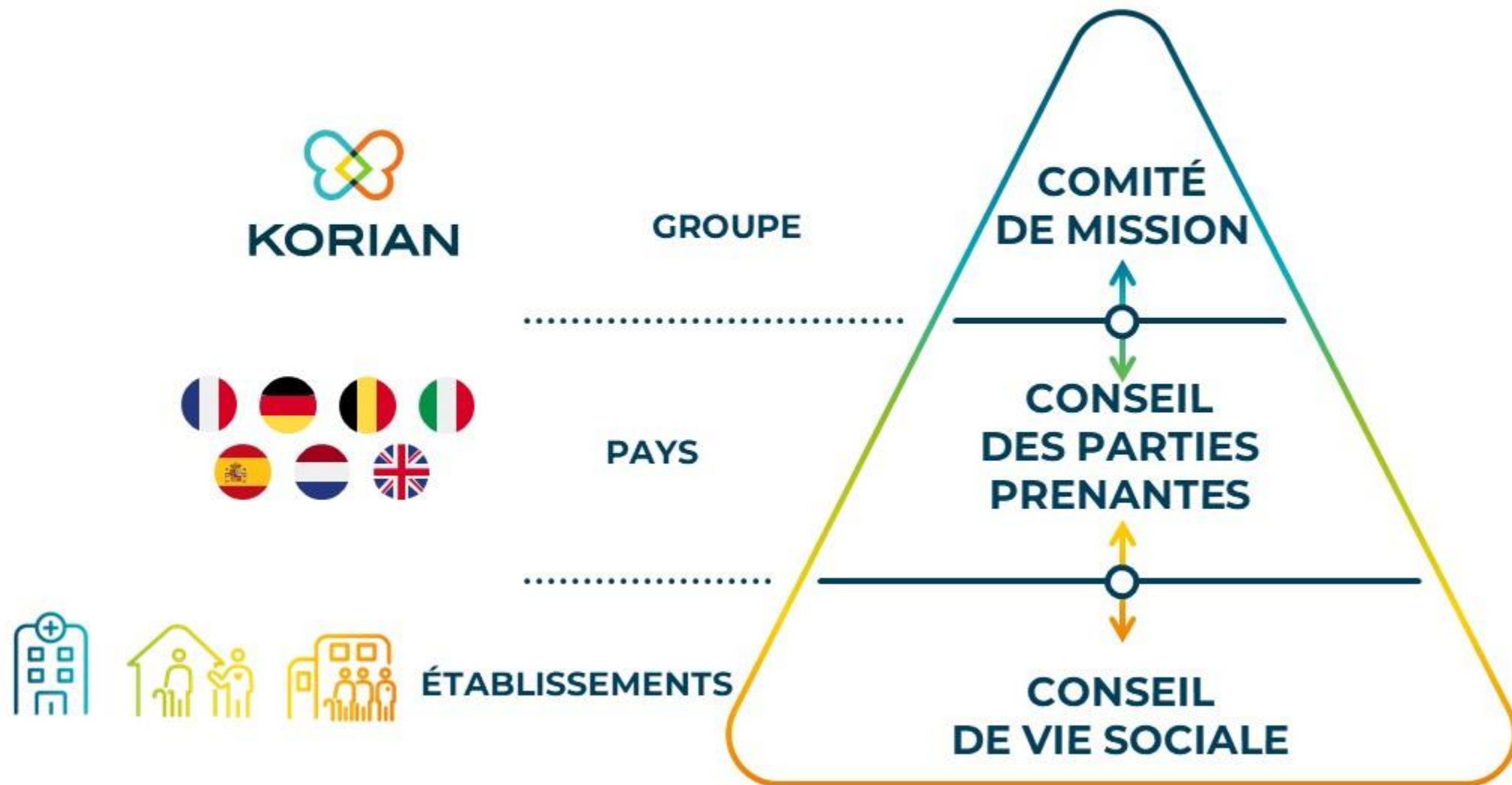
Recherche médicale et innovation en santé

PATIENTS

SALARIÉS

COMMUNAUTÉS  
LOCALES  
+ AUTORITÉS  
PUBLIQUES

# UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE



**Pour marquer cette transformation, un nom distinct pour la structure de tête de notre Groupe, Korian SE**

**clariane**

**Symbole de la mission et des valeurs communes qui unissent nos différentes communautés et métiers**



**CLARIANE**



03

RÉSULTATS  
FINANCIERS 2022



**PHILIPPE GARIN**  
Directeur financier Groupe

# Chiffres clés 2022

CHIFFRE D'AFFAIRES | **4 534 M€**

**+5,6%** | **+6,2%**  
CROISSANCE PUBLIÉE | CROISSANCE ORGANIQUE  
VS 11,3% EN 2021 | VS 5,9% EN 2021

MARGE EBITDAR | **24,1%**

vs **24,9%** en 2021

MARGE EBITDA | **13,4%**

vs **13,9%** en 2021

RÉSULTAT NET | **67 M€**  
des activités poursuivies

vs **123 M€** en 2021

CASH FLOW LIBRE | **371 M€**  
OPÉRATIONNEL

vs 239 M€ en 2021

LIQUIDITÉ | **1 234 M€**

avec 500 M€ de facilité  
de crédit (RCF) non tirée

LEVIER FINANCIER | **3,7x**

55% de *Loan to Value*

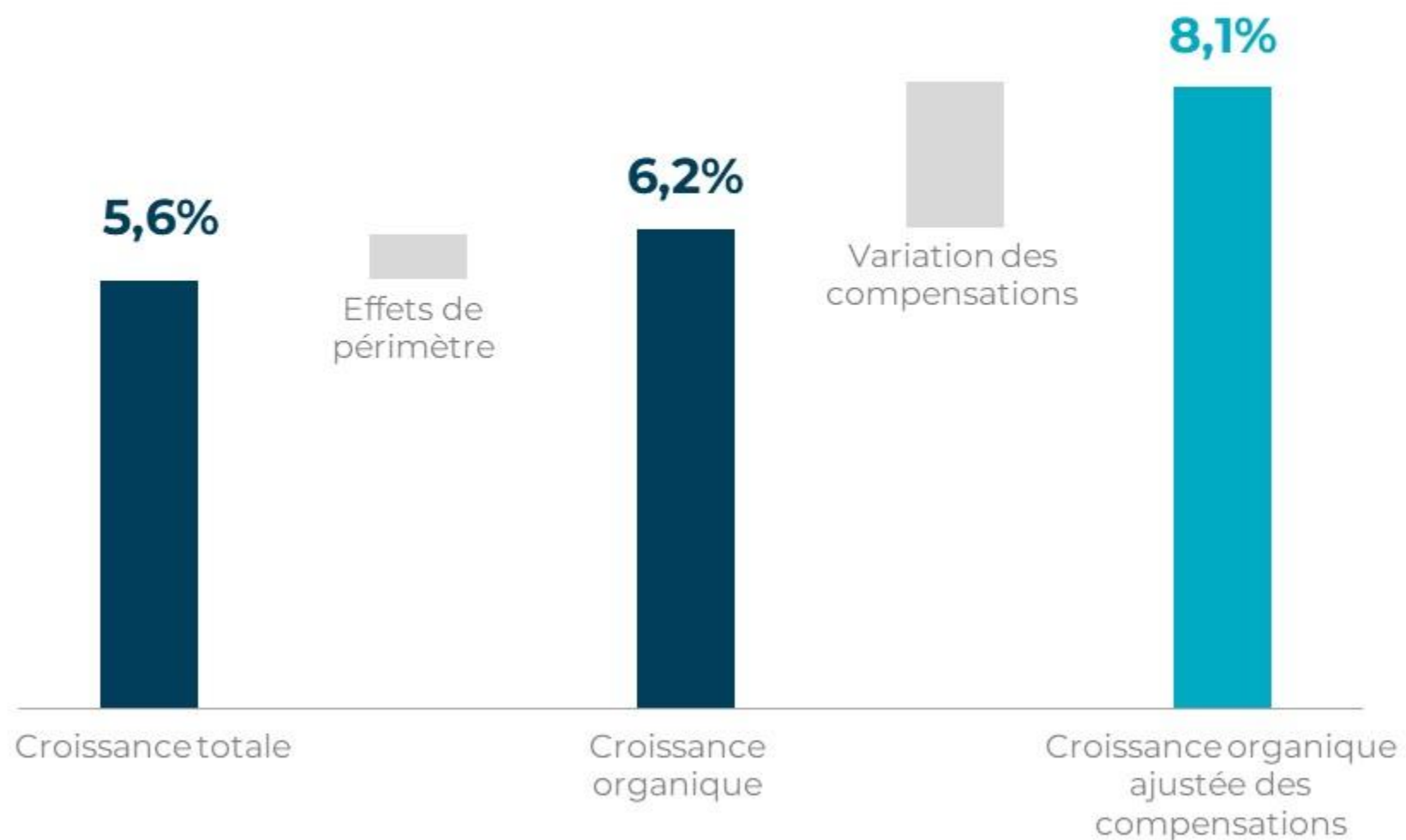
PORTEFEUILLE | **3,5 Mds€**  
IMMOBILIER

**+10%** vs déc-2021

*Chiffres pré-IFRS 16*

*Les chiffres 2021 sont ajustés pour refléter l'impact des activités abandonnées (IFRS 5) et le changement de méthodologie relative à la comptabilisation des coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un contrat de type SaaS (IAS 38 Immobilisations Incorporables).*


# Croissance organique



# Contribution de tous les pays et activités

CROISSANCE ORGANIQUE  
(AJUSTÉE DES VARIATIONS DE COMPENSATIONS)

## Pays

France, Espagne, Royaume-Uni		6,0%
Allemagne		7,5%
Benelux		17,6%
Italie		6,9%
<b>Groupe</b>		<b>8,1%</b>

## Activités

Maisons de retraite		9,3%
Établissements de santé		5,1%
Domicile et habitats partagés		7,5%
<b>Groupe</b>		<b>8,1%</b>

# Compte de résultat 2022

M€	2022	2021	Δ
(Pre IFRS 16)			%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 534,1</b>	<b>4 294,8</b>	<b>5,6%</b>
Coûts du personnel	(2 718,5)	(2 525,6)	7,6%
% du chiffre d'affaires	<b>-60,0%</b>	<b>-58,8%</b>	<b>+120bps</b>
<b>EBITDAR</b>	<b>1 090,7</b>	<b>1 071,1</b>	<b>1,8%</b>
% du chiffre d'affaires	<b>24,1%</b>	<b>24,9%</b>	<b>-80bps</b>
<b>EBITDA</b>	<b>607,1</b>	<b>597,2</b>	<b>1,7%</b>
% du chiffre d'affaires	<b>13,4%</b>	<b>13,9%</b>	<b>-50bps</b>
<b>Résultat net (part du groupe) – activités continues</b>	<b>66,9</b>	<b>123,4</b>	<b>-45,8%</b>
% du chiffre d'affaires	<b>1,5%</b>	<b>2,9%</b>	<b>-140bps</b>

# 2019-22 – Achèvement d'un cycle d'investissement de 4 ans pour transformer le réseau

2022

INVESTISSEMENTS  
(831) M€

Investissement  
de développement (181) M€

M&A (190) M€

Immobilier (460) M€

DIVIDENDE & AUTRES - (57) M€

UN RÉSEAU MODERNISÉ  
ET PERENNE

FORTE CROISSANCE EMBARQUÉE  
POUR LES PROCHAINES ANNÉES

FINANCEMENTS  
889 M€

Cash flow libre  
opérationnel 371 M€  
-19 M€ des activités abandonnées

Trésorerie issue  
de l'immobilier 45 M€

Hausse  
de la dette nette 492 M€

FINANCEMENT IMMOBILIER EN  
FONDS PROPRES PRÉVU EN 2023

UN MODÈLE AUTOFINANCÉ  
À PARTIR DE 2024

# Un réseau d'infrastructures rénové et performant

+300 M€ de valeur de portefeuille malgré ~(50) M€ d'impact lié au marché (taux de capitalisation)

Qualité renforcée du portefeuille reflétant les investissements majeurs réalisés

**Valeur du portefeuille**

*Taux de capitalisation*

déc-2022

**3,5 Mds€**

**5,4%**

**50%** des établissements détenus construits ou rénovés depuis 2016 dont **18%** en 2022



**Pays-Bas**  
Stepping Stones Soest  
Villa Horst



**France**  
Clinique de Livry-Gargan



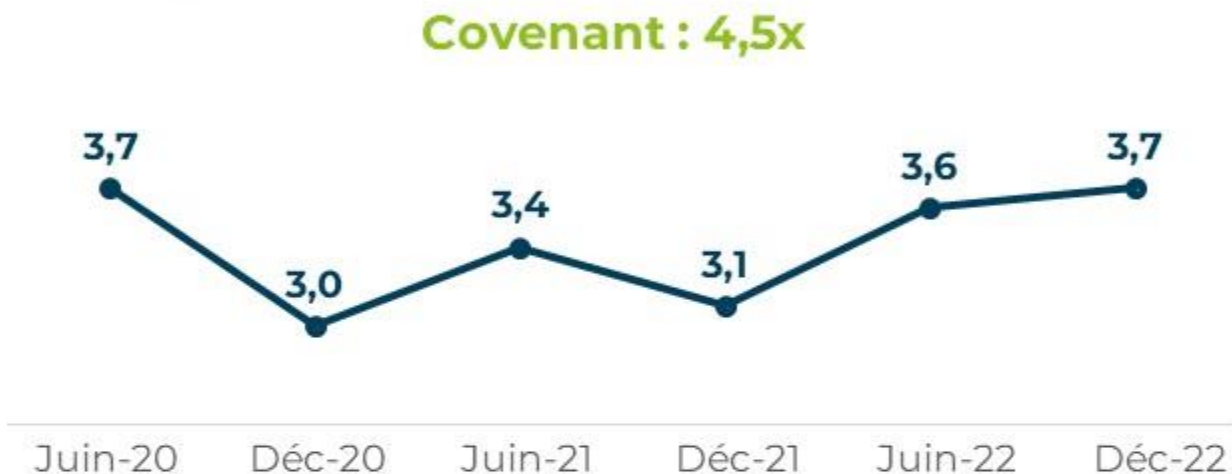
**France**  
Clinique du Perreux



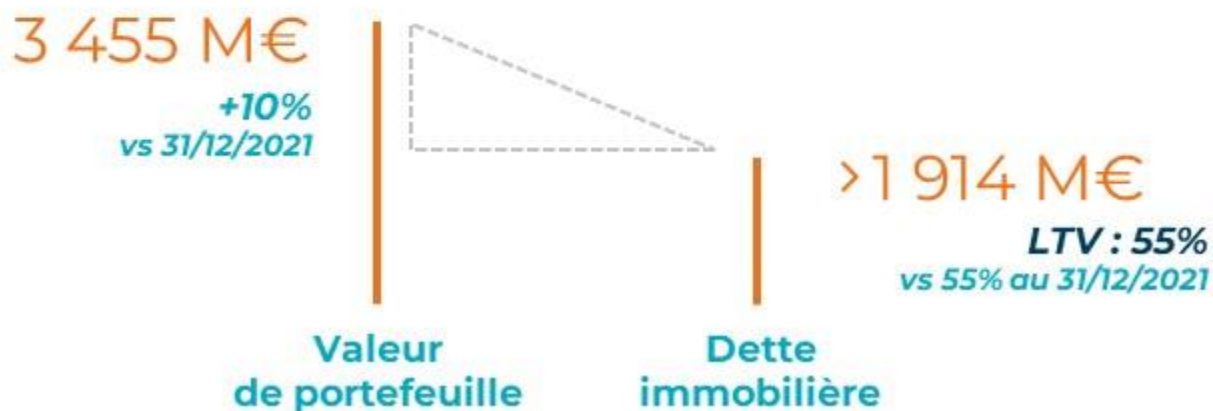
**Belgique**  
Hippodrome

# Levier financier au 31/12/2022, avant réalisation des partenariats immobiliers

**Ratio de levier**  
(hors dette immobilière)

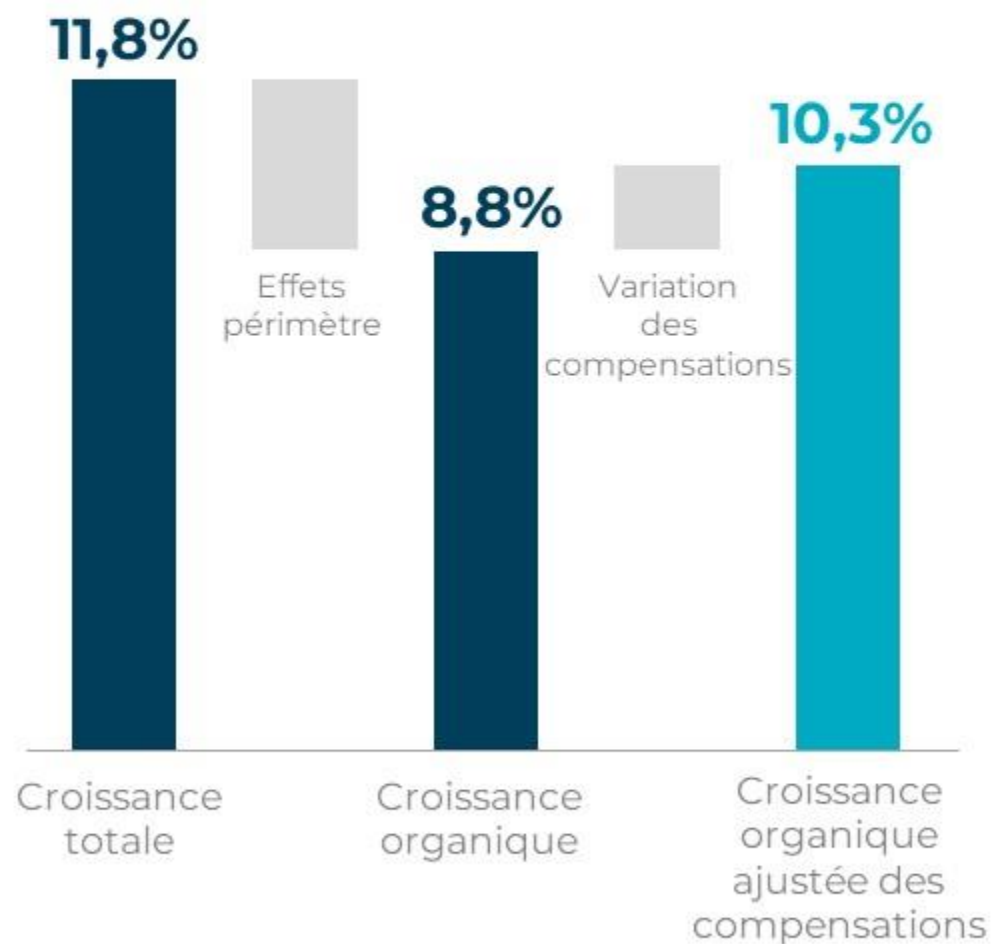


**Immobilier -  
niveau  
d'endettement  
raisonnable**





# 1<sup>er</sup> trimestre 2023



Une croissance organique soutenue, reflet de la hausse de l'activité et les effets prix

**Contribution de l'acquisition de *Grupo 5* en Espagne (santé mentale)**, avec un chiffre d'affaires attendu à 120 M€ en 2023

# Opérations de financement en cours

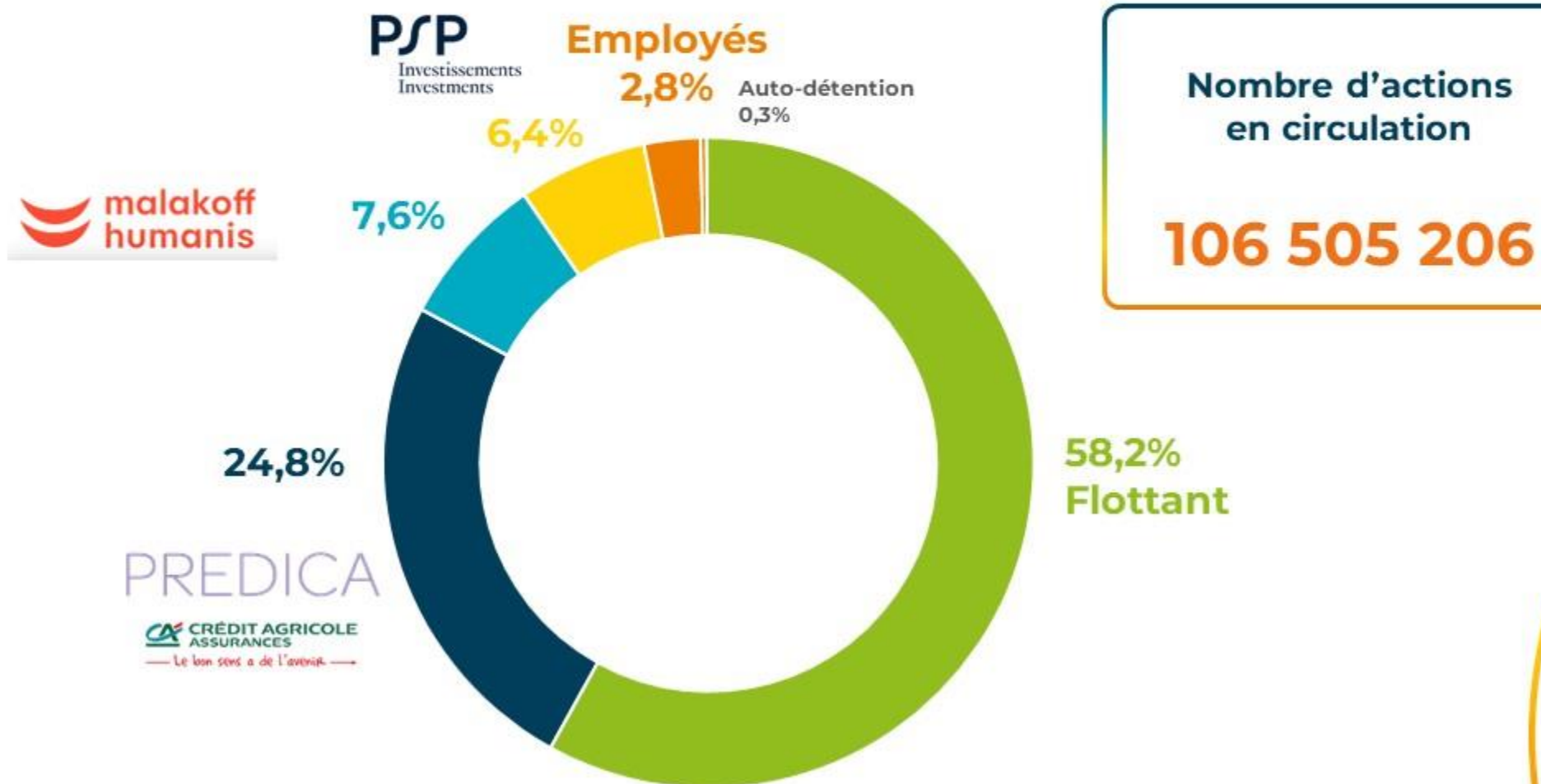
## PARTENARIATS IMMOBILIERS

- Négociations exclusives avec Covéa, Crédit Agricole Assurances et Malakoff Humanis, en vue de la conclusion d'un partenariat immobilier :
  - **130 M€ de fonds propres**
  - finalisation prévue **fin juin 2023**

## AUTRES FINANCEMENTS

- Environ **85 M€** de dettes immobilières supplémentaires sécurisées au cours du premier trimestre 2023
- Discussions en cours sur le crédit syndiqué de maturité 2024

# Structure actionnariale au 31/12/2022



# Évolution du cours de bourse – 12 derniers mois (14 juin 2023)



# Dividende proposé à l'Assemblée générale



0,25€

PAR ACTION

avec option de paiement en actions

**RENDEMENT**

**3,3%**

(Cours de l'action  
au 14 juin 2023)

**PAYOUT RATIO**

**~50%**

(Résultat net part du  
Groupe 2022 - pre-IFRS16)



04

TRAVAUX DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

# **JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

# Votre Conseil d'administration

Composition : 13 administrateurs dont le Président et la Directrice générale

## ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



**Jean-Pierre Duprieu** ●  
Président  
du Conseil  
d'administration



**Guillaume Bouhours** ●●



**Dr Jean-François Brin** ●●



**Anne Lalou** ●●



**Philippe Lévêque** ●



**Dr Markus Mutschenich** ●●



**Catherine Soubie** ●●

## ADMINISTRATRICE DIRIGEANTE MANDATAIRE SOCIAL ET ADMINISTRATEURS INSTITUTIONNELS



**Sophie Boissard** ●  
Directrice générale



**Philippe Dumont** ●●



**Predica** ●●  
Florence Barjou  
(Représentante  
permanente)



**Holding Malakoff Humanis** ●●  
Anne Ramon  
(Représentante permanente)

● Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale 2023  
● Comité d'investissement ● Comité éthique, qualité et RSE ● Comité des rémunérations et des nominations ● Comité d'audit

## ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS



**Marie-Christine Leroux** ●



**Gilberto Nieddu** ●



# Un Conseil d'administration diversifié et engagé

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION - Assisté de Comités spécialisés

### UNE ÉQUIPE DIVERSIFIÉE

 **13**  
ADMINISTRATEURS

 **64%**  
D'INDÉPENDANTS

 **45%**  
DE FEMMES

 **56 ANS**  
D'ÂGE MOYEN

 **67%**  
D'EXPÉRIENCES INTERNATIONALES

 **15%**  
DE NON-FRANÇAIS

### DES TRAVAUX RÉGULIERS

 **13**  
RÉUNIONS

 **92%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

 **1**  
EXECUTIVE SESSION

 **2**  
SÉMINAIRES STRATÉGIQUES


### DES COMPÉTENCES VARIÉES

**67%**  Secteur de la santé

**50%**  RSE

**50%**  Régulation / réglementation

**67%**  Expériences internationales

**83%**  Stratégie / M&A

**83%**  Fonction exécutive

**83%**  Capital humain

**50%**  Management de la qualité

### LES 4 COMITÉS SPÉCIALISÉS

 Comité d'investissement

 Comité éthique, qualité et RSE

 Comité des rémunérations et des nominations

 Comité d'audit

# Composition et travaux des Comités

## COMITÉ D'INVESTISSEMENT

### Composition



**Predica** (Présidente)

représentée par Florence Barjou

- Jean-Pierre Duprieu 
- Holding Malakoff Humanis (représentée par Anne Ramon)
- D<sup>r</sup> Jean-François Brin 

### TRAVAUX DU COMITÉ

- Suivi des acquisitions, notamment de IHG (Italie) et Grupo 5 (Espagne) et des investissements immobiliers
- Suivi et retour d'expérience des intégrations des principales acquisitions
- Examen du *Pipeline* d'investissements, des principaux projets d'acquisitions et d'investissements immobiliers
- Examen des perspectives stratégiques de développement du Groupe
- Examen de la stratégie de détention immobilière
- Examen des stratégies de diversification du Groupe

 **4**  
ADMINISTRATEURS

 **1/2**  
D'INDÉPENDANTS

 **50%**  
DE FEMMES

 **6**  
RÉUNIONS

 **85%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

# Composition et travaux des Comités

## COMITÉ D'AUDIT

### Composition



**Catherine Soubie**  
(Présidente) 

- Predica (représentée par Florence Barjou)
- Guillaume Bouhours 

 **3**  
ADMINISTRATEURS

 **2/3**  
D'INDÉPENDANTS

 **67%**  
DE FEMMES

 **9**  
RÉUNIONS

 **81%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

### TRAVAUX DU COMITÉ

- Examen et arrêté des comptes consolidés et sociaux annuels et semestriels
- Gestion des risques, contrôle interne et audit interne
- Stratégie de financement, d'endettement et de liquidité
- Audit et relations avec les auditeurs externes
- Gestion financière
- Suivi de la situation de marché (inflation, guerre en Ukraine)
- Émission de contrats de crédit « Schuldschein » pour environ 200 M€

# Composition et travaux des Comités

## COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

### Composition



**Anne Lalou**  
(Présidente) 

- Philippe Dumont
- Catherine Soubie 
- Marie-Christine Leroux (administratrice représentant les salariés) <sup>(1)</sup>

 **4**  
ADMINISTRATEURS

 **2/3**<sup>(2)</sup>  
D'INDÉPENDANTS

 **67%**<sup>(3)</sup>  
DE FEMMES

 **6**  
RÉUNIONS

 **100%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

### TRAVAUX DU COMITÉ

- Évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil d'administration
- Plan de succession des dirigeants mandataires sociaux
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Procédure de qualification du caractère significatif de la relation d'affaires avec les administrateurs indépendants
- Rémunération des mandataires sociaux
- Évaluation et politique de diversité du Conseil d'administration et des instances dirigeantes
- Politique de gestion des talents et des hauts potentiels
- Revue de la composition des Comités du Conseil d'administration
- Lancement d'un plan d'actionnariat salarié
- Révision des modalités de rémunération des administrateurs et de la politique de rémunération de la Directrice générale

(1) Mme Marie-Christine Leroux a été désignée membre du Comité des rémunérations et des nominations par décision du Conseil d'administration du 8 décembre 2022.

(2) Mme Marie-Christine Leroux, administratrice représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article 10.3 du code Afep-Medef.

(3) Mme Marie-Christine Leroux, administratrice représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article L. 225-27-1 II du Code de commerce.

# Composition et travaux des Comités

## COMITÉ ETHIQUE, QUALITÉ ET RSE

### Composition



**Philippe Lévêque**   
(Président)

- Holding Malakoff Humanis (représentée par Anne Ramon)
- Dr Jean-François Brin 
- Anne Lalou 
- Dr Markus Müschenich 
- Gilberto Nieddu (administrateur représentant les salariés) <sup>(1)</sup>

 **6**  
ADMINISTRATEURS

 **4/5**<sup>(2)</sup>  
D'INDÉPENDANTS

 **40%**<sup>(3)</sup>  
DE FEMMES

 **5**  
RÉUNIONS

 **100%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

### TRAVAUX DU COMITÉ

- Revue des principaux indicateurs qualité
- Revue de la politique de gestion Qualité et Risques liés aux soins, et des signalements
- Suivi du déploiement de la certification ISO 9001
- Examen et suivi des indicateurs de la stratégie RSE (KPIs) et des réalisations pour les 15 engagements RSE
- Suivi de la feuille de route carbone et Plan Climat
- Suivi de la situation sanitaire
- Présentation des travaux du conseil des parties prenantes de Korian France
- Suivi des travaux en vue de l'adoption de la qualité de société à mission
- Suivi de la stratégie de marque du Groupe

(1) M. Gilberto Nieddu a été désigné membre du Comité éthique, qualité et RSE par décision du Conseil d'administration du 8 décembre 2022.

(2) M. Gilberto Nieddu, administrateur représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article 10.3 du code Afep-Medef.

(3) M. Gilberto Nieddu, administrateur représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article L. 225-27-1 II du Code de commerce.

# PHILIPPE LÉVÊQUE

Président du Comité éthique, qualité et RSE

## TRAVAUX DU COMITÉ ÉTHIQUE, QUALITÉ ET RSE

# Le Comité éthique, qualité et RSE

## Composition



**Philippe Lévêque**  
(Président)



**Holding Malakoff Humanis**  
Représentée par Anne Ramon



**Dr Jean-François Brin**



**Anne Lalou**



**Dr Markus Müschenich**



**Gilberto Nieddu**  
(Administrateur représentant les salariés)



**6**  
ADMINISTRATEURS



**4/5<sup>(1)</sup>**  
D'INDÉPENDANTS



**40%<sup>(2)</sup>**  
DE FEMMES



**5**  
RÉUNIONS



**100%**  
TAUX D'ASSIDUITÉ

## LES PRINCIPALES THÉMATIQUES

Suivi des indicateurs qualité

Suivi des indicateurs ESG

Suivi des travaux en vue de l'adoption de la qualité de société à mission

Suivi de l'évolution de la situation sanitaire

Suivi du plan éthique

(1) M. Gilberto Nieddu, administrateur représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article 10.3 du code Afep-Medef.

(2) M. Gilberto Nieddu, administrateur représentant les salariés, n'est pas pris en compte pour ce calcul, conformément à l'article L. 225-27-1 II du Code de commerce.

# Suivi des indicateurs qualité

## PRINCIPAUX TRAVAUX

- Suivi du déploiement de la certification ISO 9001 des établissements du Groupe<sup>(1)</sup>
- Résultats de l'Enquête annuelle « Satisfaktion » des familles en 2022
- Suivi de l'audit de qualité dits « 360° » en 2021 et 2022
- Examen du *reporting* des réclamations par pays et lignes d'activité
- Korian « Top employer »

## RÉSULTATS 2022

**68%**  
des sites certifiés  
vs. 29% en 2021

**KSatisfaction**   
Enquête européenne 2022  
**36 (+2pts)<sup>(2)</sup>**  
Net Promoter Score

**74%**  
des établissements  
certifiés A et B



(1) Périmètre de 836 établissements, retraité de 55 établissements, cédés ou fermés, en 2021 et en 2022, soit 781 établissements, utilisé comme base pour cet indicateur, qui fait partie des objectifs ESG suivis annuellement dans le cadre du placement Sustainability Linked Euro PP.

(2) Le calcul du NPS (Net Promoter Score) correspond à la part des promoteurs (notes 9 et 10/10) moins le pourcentage des détracteurs (notes de 0 à 6/10).



# Suivi des indicateurs ESG

## PRINCIPAUX TRAVAUX

- Examen des indicateurs (KPIs) ESG
- Bilan des 15 engagements ESG – Revue des objectifs 2021 et 2024
- Présentation de l'évolution réglementaire sur la taxinomie européenne
- Suivi de la feuille de route bas carbone et Plan climat
- Suivi des enquêtes de satisfaction des collaborateurs et des accidents du travail

## STRATÉGIE ESG EN 5 AXES



# Situation sanitaire

## PRINCIPAUX TRAVAUX



Suivi de la poursuite  
de la pandémie  
de Covid-19 en 2022



Suivi des campagnes  
de vaccination  
des résidents  
et des employés



Suivi des niveaux  
d'infections  
et de mortalité  
liés aux pandémies  
et épidémies

# Suivi du plan éthique



# Suivi des travaux en vue de l'adoption de la qualité de société à mission et autres thématiques



Examen de la raison d'être, des engagements sociaux et environnementaux et des initiatives dans le cadre des travaux en vue de l'adoption de la qualité de société à mission



Présentation des travaux du conseil des parties prenantes de Korian France



Suivi de la stratégie de marque du Groupe



# EMPREINTE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

**ANNE LALOU**

Présidente du Comité  
des rémunérations et des nominations

## RENOUVELLEMENTS ET RÉMUNÉRATIONS

**ANNE LALOU**

Présidente du Comité  
des rémunérations et des nominations

**RENOUVELLEMENTS**

# Renouvellement de mandats d'administrateurs

Résolutions 11 à 14



**M<sup>me</sup> Sophie Boissard**  
**Directrice générale de  
Korian et administratrice**

- Date de nomination :  
**AG du 22 juin 2020**



**M. Philippe Dumont**  
**Administrateur et membre  
du Comité des rémunérations  
et des nominations**

- Date de nomination :  
**AG du 22 juin 2020**



**M. Guillaume Bouhours**  
**Administrateur indépendant  
et membre du Comité d'audit**

- Date de nomination :  
**CA du 11 janvier 2021 (cooptation)  
et AG du 27 mai 2021 (ratification)**



**Dr. Markus Müschenich**  
**Administrateur indépendant  
et membre du Comité éthique,  
qualité et RSE**

- Date de nomination :  
**AG du 22 juin 2017**
- Date de renouvellement :  
**AG du 22 juin 2020**



**ANNE LALOU**

Présidente du Comité  
des rémunérations et des nominations

**RÉMUNÉRATIONS**

# Rémunération de la Directrice générale, M<sup>me</sup> Sophie Boissard, versée en 2022 ou attribuée au titre de 2022

Résolution 5 (Say on Pay Ex Post de la Directrice générale)

## RÉMUNÉRATION FIXE ANNUELLE



## RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME

### Actions de performance attribuées au titre de l'exercice 2022

- **Maximum de 37 750 actions** attribuables le 22 juin 2025<sup>(3)</sup>
- **Critères** : 50% basé sur la performance économique (25% sur la croissance du chiffre d'affaires et 25% sur le bénéfice par action (EPS) / 50% basé sur des critères ESG (25% sur le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt et 25% sur le taux de satisfaction patients, résidents et proches (NPS))

## RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE



## AUTRES AVANTAGES

- Rémunération exceptionnelle : **0 €**
- Indemnité de non-concurrence et indemnité de départ payées : **N/A**
- Valorisation des autres avantages : **15 522 €** (assurance chômage et véhicule de fonction)

(1) Réduction de 25% la rémunération qu'aurait dû percevoir Mme Sophie Boissard en 2020 du fait de la crise de Covid-19

(2) Indicateur composite RH : taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, progression du nombre de parcours qualifiants et de l'ancienneté moyenne dans le Groupe

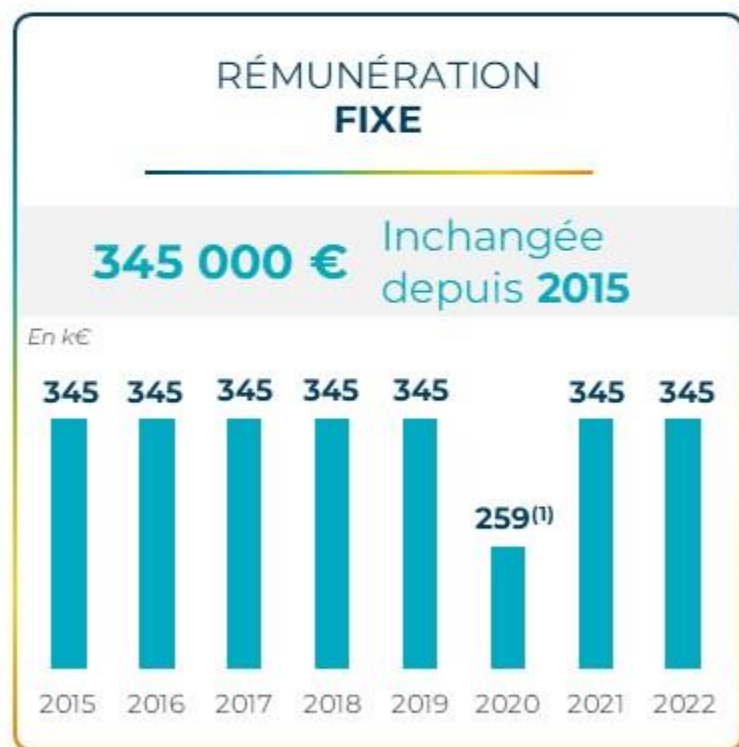
(3) Sous conditions de présence et de performance financière et extra-financière

(4) Évalués de manière globale

# Rémunération du Président du Conseil d'administration, M. Jean-Pierre Duprieu, versée en 2022 ou attribuée au titre de 2022

Résolution 6 (Say on Pay Ex Post du Président du Conseil)

## RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RÉMUNÉRATION A RAISON DU  
MANDAT D'ADMINISTRATEUR

**0 €**

AUTRE  
RÉMUNÉRATION

**N/A**

# Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Résolution 7 (Say on Pay Ex Post global)

## RÉMUNÉRATION 2022 DES ADMINISTRATEURS



(1) 377 K€ versés sur une enveloppe globale de 400 K€, comprenant la somme qui serait normalement revenue à la société Predica et M. Philippe Dumont, qui ont été versées à la Fondation Korian, conformément à leur proposition exprimée.

# Politique de rémunération 2023 de la Directrice générale

Résolution 8 (Say on Pay Ex Ante de la Directrice générale)

## RÉMUNÉRATION ANNUELLE FIXE ET VARIABLE



## RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME

### CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS REPRESENTANT 50% DU TOTAL

Actions de performance qui seraient attribuées au titre de l'exercice 2023

- **Période d'acquisition** : 3 ans
- **Conditions** de présence et de performance financière et extra-financière
- **Critères** : 50% basé sur la performance économique (25% sur le chiffre d'affaires et 25% sur le bénéfice par action) et 50% basé sur des critères ESG (20% sur un indicateur composite qualité des soins<sup>(4)</sup>, 15% sur la trajectoire réduction carbone et 15% sur la mixité au sein des Comités de direction générale du Groupe et des pays)

(1) Réduction de 25% la rémunération qu'aurait dû percevoir la Directrice générale en 2020 du fait de la crise de Covid-19

(2) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale

(3) Indicateur composite RH : réduction du taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, progression du nombre de parcours qualifiants et de l'ancienneté moyenne

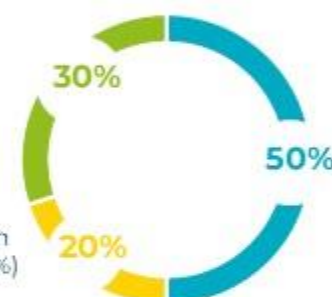
(4) Indicateur composite qualité des soins : le pourcentage d'escarres acquises, le pourcentage de mesures de contentions passives conformément à l'approche Korian de thérapies non-médicamenteuses et au « Positive Care » et le pourcentage de résidents disposant d'un projet thérapeutique individualisé à jour

## CONDITIONS DE PERFORMANCE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE

### CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS REPRESENTANT 50% DU TOTAL

#### CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS QUANTIFIABLES

- Certification ISO 9001 de 100% des établissements (10%)
- Indicateur composite Ressources Humaines<sup>(3)</sup> (10%)
- Satisfaction patients, résidents et proches (NPS) (5%)
- Réduction de la consommation d'énergie par rapport à 2021 (5%)



#### CRITÈRES FINANCIERS QUANTIFIABLES

- Croissance organique (20%)
- EBITDA (15%)
- Levier financier (15%)

#### CRITÈRES QUALITATIFS<sup>(4)</sup>

- Mise en place de la nouvelle gouvernance dans le cadre de l'adoption de la qualité de société à mission
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie immobilière et de la diversification des sources de financements

## AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

- Véhicule de fonction
- Assurance chômage
- Régimes collectifs de prévoyance et frais de santé

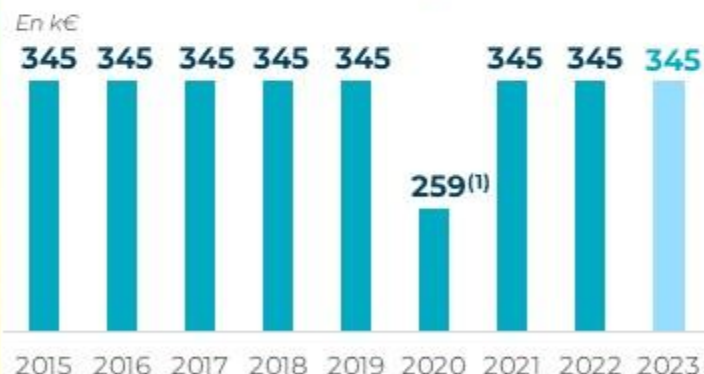
# Politique de rémunération 2023 du Président du Conseil d'administration

Résolution 9 (Say on Pay Ex Ante du Président du Conseil d'administration)

## RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉMUNÉRATION FIXE ANNUELLE

**345 000 €** Inchangée  
depuis **2015**



### RÉMUNÉRATION A RAISON DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

**0 €**

### AUTRE RÉMUNÉRATION

**N/A**

# Politique de rémunération 2023 des mandataires sociaux

## Résolution 10 (Say on Pay Ex Ante des administrateurs)

### BUDGET ANNUEL 2023

- La politique de rémunération était inchangée depuis 2016
- Au cours de la même période, le Conseil d'administration est passé de **10 administrateurs<sup>(1)</sup>** à **13 administrateurs<sup>(2)</sup>** en 2023
- Pour l'exercice 2023, il est proposé une augmentation de l'enveloppe annuelle de :

400 K€  500 K€

### RÈGLES D'ALLOCATION :

- L'attribution à chaque administrateur se divise **en deux parties** :
  - 40%** à titre de **part fixe**
  - 60%** en fonction de **l'assiduité** aux réunions du Conseil d'administration et des Comités
- Les **mêmes règles d'attribution** s'appliquent à (i) la rémunération due à un membre d'un Comité et à (ii) la rémunération due au Président d'un Comité
- Les administrateurs indépendants reçoivent une rémunération **deux fois supérieure** à celle des administrateurs non-indépendants

### MONTANTS (basés sur une participation à 100% des réunions) :

- Participation aux réunions du Conseil :**
  - Administrateurs indépendants : **30 000 €**
  - Administrateurs non-indépendants : **15 000 €**
- Présidence d'un Comité :**
  - Administrateurs indépendants : **25 000 €**
  - Administrateurs non-indépendants : **12 500 €**
- Participation aux réunions des Comités :**
  - Administrateurs indépendants : **10 000 €**
  - Administrateurs non-indépendants : **5 000 €**

(1) En ce compris le Président du Conseil d'administration ne percevant pas de rémunération au titre de son mandat d'administrateur

(2) En ce compris le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale ne percevant pas de rémunération au titre de leur mandat d'administrateur

05

RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES



# **ANNE HERBEIN**

Représentante du collège  
des Commissaires aux comptes

# Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

2<sup>ème</sup> **résolution** de l'Assemblée générale – partie ordinaire  
(pages 332 à 335 du Document d'enregistrement universel 2022)

## Objectif

Obtenir une assurance raisonnable sur l'absence d'anomalies significatives dans les comptes consolidés.

## Opinion sur les comptes consolidés

Certification sans réserve, comportant une observation sur le changement de méthode comptable relatif à la norme IAS 38 (immobilisations incorporelles) ne remettant pas en cause la certification.

## Justification de nos appréciations – Points clés de l'audit

Évaluation des *goodwill* et des autorisations d'exploiter.

## Vérifications spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion du Groupe.
- Respect du format d'information électronique unique européen dans tous ses aspects significatifs.
- Conformité de l'opinion avec notre rapport complémentaire présenté au Comité d'audit.
- Absence de services interdits fournis par les Commissaires aux comptes.

# Rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**1<sup>ère</sup> résolution** de l'Assemblée générale – partie ordinaire  
(pages 353 à 355 du Document d'enregistrement universel 2022)

## Objectif

Obtenir une assurance raisonnable sur l'absence d'anomalies significatives dans les comptes annuels.

## Opinion sur les comptes annuels

Certification sans réserve et sans observation des comptes annuels.

## Justification de nos appréciations – Points clés de l'audit

Évaluation des titres de participation.

## Vérifications spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion ainsi que dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.
- Respect du format d'information électronique unique européen dans tous ses aspects significatifs.
- Conformité de l'opinion avec notre rapport complémentaire présenté au Comité d'audit.
- Absence de services interdits fournis par les Commissaires aux comptes.

# Autres rapports (6) – Rapports sur les opérations sur le capital

## Résolutions soumises à l'Assemblée générale – partie extraordinaire

### Délégations/Autorisations à donner au Conseil d'administration :

Réduction du capital dans la limite de 10% du capital social de la Société	<b>Résolution n° 18</b>
Émission d'actions ordinaires et de diverses valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	<b>Résolutions n° 19 à 25</b>
Émission d'actions ordinaires et de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	<b>Résolution n° 26</b>
Attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre dans la limite de 1% du capital social de la Société	<b>Résolution n° 28</b>
Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou du groupe dans la limite de 5% du capital social de la Société	<b>Résolution n° 29</b>
Émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel, réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié dans la limite de 1% du capital social de la Société	<b>Résolution n° 30</b>

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur les opérations envisagées qui s'inscrivent dans les conditions prévues par le Code de commerce.**

06

RÉPONSES AUX QUESTIONS  
DES ACTIONNAIRES

# **JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

# Questions reçues de la part des actionnaires

## QUESTIONS ÉCRITES REÇUES PAR VOIE POSTALE

- Aucune question

## QUESTIONS ECRITES REÇUES À L'ADRESSE DE MESSAGERIE DÉDIÉE

- Questions reçues de deux actionnaires

A solid teal vertical bar on the left side of the slide.

07

PRÉSENTATION ET VOTE  
DES RÉOLUTIONS



**AMANDINE DAVIET**  
Secrétaire Générale Groupe

# ORDRE DU JOUR

## RÉSOLUTIONS 1 à 4

Résultats 2022, fixation du montant  
du dividende et option pour le  
paiement du dividende en actions

## RÉSOLUTIONS 5 à 10

Rémunération  
des mandataires sociaux

## RÉSOLUTIONS 11 à 14

Renouvellement de mandats  
d'administrateurs

## RESOLUTION 15

Renouvellement du mandat  
de co-Commissaire aux comptes  
titulaire

## RÉSOLUTION 17

Adoption de la qualité de société  
à mission, modification de la  
dénomination sociale et modification  
corrélative des statuts

## RÉSOLUTIONS 16 et 18 à 31

Autorisations et délégations  
financières

## RÉSOLUTION 32

Pouvoirs pour formalités

# VOTE DES RÉSOLUTIONS

MODALITÉS  
DU VOTE

VOTE DES  
RÉSOLUTIONS

# FONCTIONNEMENT DU BOÎTIER DE VOTE



## CARTE À PUCE

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est **correctement insérée**

## POUR VOTER

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix

- 1 = Pour**
- 2 = Contre**
- 3 = Abstention**

## MESSAGE SUR LA LIGNE DU BAS DE L'ÉCRAN DU BOÎTIER

Mention « acquitté » : votre vote est pris en compte mais vous pouvez encore le **modifier pendant la durée du vote** (10 secondes)

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION

### Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

---

<b>Bénéfice de l'exercice 2022</b>	<b>55 004 897,85 €</b>
------------------------------------	------------------------

---

<b>Dépenses et charges non déductibles fiscalement</b>	<b>188 461,00 €</b>
--	---------------------

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

Résultat net consolidé part du Groupe **22 059 902,00 €**

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Affectation du résultat de l'exercice clos  
le 31 décembre 2022 et fixation du dividende à 0,25 €**

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>55 004 897,85 €</b>
Dotation à la réserve légale	2 750 244,90 €
Solde	52 254 652,95 €
Report à nouveau antérieur	11 950 027,70 €
Bénéfice distribuable de l'exercice	64 204 680,65 €
Dividendes	26 626 301,50 €
Report à nouveau	37 578 379,15 €

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Option pour le paiement du dividende en actions nouvelles

**Option portant sur la totalité du dividende**

**0,25 €**

Prix d'émission des actions nouvelles

95% cours  
20 jours précédant AG

Période d'option

Entre le 23 juin 2023  
et le 7 juillet 2023 inclus

Mise en paiement

13 juillet 2023



# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice, à M<sup>me</sup> Sophie Boissard, en sa qualité de Directrice générale de la Société**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ou attribués au titre du même exercice, à M. Jean-Pierre Duprieu, en sa qualité de Président du Conseil d'administration de la Société**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 7<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce figurant au sein du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 8<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation de la politique de rémunération de la Directrice générale de la Société au titre de l'exercice 2023**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 9<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération  
du Président du Conseil d'administration de la Société  
au titre de l'exercice 2023

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 10<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation de la politique de rémunération  
des administrateurs de la Société au titre de l'exercice 2023**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

11<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat d'administrateur  
de Mme Sophie Boissard**

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

12<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur  
de M. Philippe Dumont

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations



# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

13<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur  
de M. Guillaume Bouhours

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

14<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur  
du Dr Markus Müschenich

Résolution présentée  
par la Présidente du Comité des rémunérations  
et des nominations

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 15<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire d'Ernst & Young et Autres

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 16<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société**

<b>Plafond</b>	<b>10% du capital social</b>
Prix maximum d'achat par action	<b>45 €</b>
Nombre maximal d'actions pouvant être acquises	<b>10 650 520</b>
Montant global maximum du programme de rachat	<b>479 273 400 €</b>
Durée	<b>18 mois</b>

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 17<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Adoption de la qualité de société à mission, modification de la dénomination sociale et modification corrélative des statuts

Approbation de l'adoption  
par la Société de la qualité  
de société à mission

Modification  
de la dénomination sociale  
de la Société



« clariane »

Modification corrélative des statuts de la Société

# RÉSOLUTIONS 18 à 31

## Autorisations et délégations financières

### Ces délégations ont pour objet de permettre au Conseil de :

- procéder, conformément à la réglementation en vigueur, à la mise en œuvre de différents types d'émissions
- disposer de la **flexibilité nécessaire** dans le choix des émissions envisageables et des **possibilités offertes par les marchés financiers**
- doter la Société d'une certaine souplesse pour procéder aux opérations les mieux adaptées à ses besoins et au contexte des marchés financiers

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 18<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois

---

Plafond

10% du capital social

---

Durée de l'autorisation

26 mois

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 19<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires

Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	266 263 000 €
Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance	1 000 000 000 €
Durée de l'autorisation	26 mois



# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 20<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par voie d'offre au public à l'exclusion des offres visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du DPS des actionnaires

Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	<b>53 252 600 €</b> (imputation sur le plafond global de 266 263 000 €)
Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance	<b>1 000 000 000 €</b>
Durée de l'autorisation	<b>26 mois</b>

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 21<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par offre au public visée à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du DPS des actionnaires

Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	<b>10% du capital social</b> (imputation sur les plafonds de 53 252 600 € et 266 263 000 €)
Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance	<b>1 000 000 000 €</b>
Durée de l'autorisation	<b>26 mois</b>

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 22<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, hors période d'offre publique, le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du DPS des actionnaires

---

Plafond

15% de l'émission initiale

---

Durée de l'autorisation

26 mois

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 23<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission, hors période d'offre publique, avec suppression du DPS des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée, dans la limite de 10% du capital social de la Société

---

Plafond

10% du capital social

---

Durée de l'autorisation

26 mois

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 24<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, sans DPS des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital social de la Société

Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	53 252 600 € (imputation sur les plafonds de 53 252 600 € et 266 263 000 €)
Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance	1 000 000 000 €
Durée de l'autorisation	26 mois

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 25<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du DPS des actionnaires, dans la limite de 10% du capital social de la Société

Montant nominal maximal  
de l'augmentation de capital

**53 252 600 €** (imputation sur  
les plafonds de 53 252 600 €  
et 266 263 000 €)

Montant nominal des valeurs  
mobilières représentatives  
de titres de créance

**1 000 000 000 €**

Durée de l'autorisation

**26 mois**

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 26<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter, hors période d'offre publique, le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce

Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	<b>53 252 600 €</b> (imputation sur les plafonds de 53 252 600 € et 266 263 000 €)
Montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance	<b>1 000 000 000 €</b>
Durée de l'autorisation	<b>18 mois</b>

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

## 27<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider, hors période d'offre publique, de l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou assimilés

---

Plafond	20 000 000 €
---------	--------------

---

Durée de l'autorisation	26 mois
-------------------------	---------

---



# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 28<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales

Plafond	<b>1% du capital social</b> (dont 0,1% maximum au profit des dirigeants mandataires sociaux)
Durée de l'autorisation	<b>38 mois</b>

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 29<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société immédiatement ou à terme avec suppression du DPS des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou du groupe

---

Plafond

5% du capital social

---

Durée de l'autorisation

26 mois

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 30<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, immédiatement ou à terme, avec suppression du DPS des actionnaires réservées à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié

---

Plafond

**1% du capital social**  
(imputation sur le plafond global  
prévu à la 29<sup>ème</sup> résolution)

---

Durée de l'autorisation

**18 mois**

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

## 31<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider toute opération de fusion-absorption, scission ou apport partiel d'actifs

---

Plafond

10% du capital social

---

Durée de l'autorisation

26 mois

---

# RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE

32<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



08

MOT DE CLÔTURE

# **JEAN-PIERRE DUPRIEU**

Président du Conseil d'administration

clariane

Assemblée générale mixte

**15 juin 2023**

**Comet Bourse - Paris**

